

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 10072

Numéro SIREN : 401 678 180

Nom ou dénomination : HOLDING MALAKOFF HUMANIS

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2024 sous le numéro de dépôt 12719

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 27 SEPTEMBRE 2023**

PV n°70

.../...

1. Démission et cooptation d'un nouvel administrateur

Le Conseil d'administration est informé de la démission de M. Dominique PLUMION de son mandat d'administrateur de la SA Holding Malakoff Humanis à compter de ce jour.

Conformément à l'article 13 des statuts, Le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, de coopter en qualité d'administrateur :

- Mme Catherine GILLET en remplacement de M. Dominique PLUMION

à compter de ce jour et pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale devant se tenir en 2024 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette cooptation sera soumise à ratification de la prochaine Assemblée générale.

Il est précisé au Conseil d'administration que Mme Catherine GILLET ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat d'administrateur. Elle pourra cependant prétendre, sur présentation des justificatifs au remboursement des frais exposés dans l'accomplissement de son mandat.

3. Démission et nomination du premier Vice-Président

A la suite de la démission de M. Dominique PLUMION de son mandat d'administrateur, le Conseil d'administration prend acte de la démission de ce dernier de ses fonctions de Vice-Président du Conseil d'administration à effet de ce jour.

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, de nommer Mme Catherine GILLET en qualité de Vice-Présidente du Conseil d'administration, en remplacement de M. Dominique PLUMION, pour la durée du mandat restant à courir.

Il est également proposé au Conseil d'administration de donner tous pouvoirs à LEXTENSO ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités.

Extrait certifié conforme

Thomas SAUNIER
Directeur général